

## EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 19 juin 2025

Délibération N° : 2025 - 06 - 05

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.  
**Nombre de conseillers** : en exercice 15 – présents : 12 - votants : 15.

Membres en exercice : 15	Présents : 12	Votants : 15	Pour :	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	---------------	--------------	--------	------------	----------------

**Présents** : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Valérie PAUL et Jérôme BOITE.

Jérôme BOITE, absent, a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL

Virginie MASSEY, absente, a donné pouvoir à Christel ABGRALL

David LE BORGNE, absent, a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ

**Secrétaire de séance** : Christel ABGRALL

**Secrétaire de séance adjoint** : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

### **OBJET : VENTE DELAISSE COMMUNAL AU VERN**

Suite à la demande écrite d'habitant situé au « Vern » d'acquérir un délaissé communal et après renseignement auprès d'un géomètre, il apparaît que la vente d'un délaissé communal est possible par simple délibération à condition qu'il n'y ait pas d'impact sur la circulation.

Monsieur le Maire expose le dossier, le plan et rappelle le prix fixé lors du conseil du 20 juin 2019 au m<sup>2</sup> soit 2,26 euros le M2

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- **DONNE** leur accord pour la vente du délaissé
- **FIXE** ce délaissé au prix fixé de 2,26 euros le m<sup>2</sup>
- **DECIDE** que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.
- **AUTORISE** expressément Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

La secrétaire de séance  
Christel ABGRALL



Le Maire  
Bernard MICHEL

